



Post-formation professionnelle

VC-CS, l'association nationale des coordinateurs sécurité-santé a le plaisir, de vous inviter à une séance d'information et de post-formation relative aux **impétrants sur chantier**.

Date et lieu

Le mercredi 13 mai 2009, à partir de 13h30 ;

À l'hôtel BEST WESTERN « Les trois clés », situé 17, chaussée de Namur à 5030 GEMBLOUX (plan annexé).

Programme de l'après-midi de formation

De 13h30 à 14h00 : accueil des participants ;

De 14h00 à 14h15 : réglementation en matière de travaux dans un environnement d'impétrants ;

De 14h15 à 15h00 : travaux à proximité de canalisations de gaz enterrées ;

De 15h00 à 15h45 : travaux à proximité de canalisations électriques tant enterrée qu'aérienne ;

De 15h45 à 16h00 : break

De 16h00 à 16h30 : présentation de clim et klip

De 16h30 à 16h50 : Plan de sécurité pour des travaux à proximité de canalisations souterraines ou aériennes ;

De 16h50 à 17h10 : DIU pour des travaux à proximité de canalisations aériennes ou souterraines ;

De 17h10 à 17h30 : questions-réponses ;

De 17h30 à 18h00 : verre de l'amitié.

Public-cible

Les coordinateurs sécurité-santé, les architectes, les bureaux d'études, les entrepreneurs, etc., ...

Participation aux frais et inscription

Cette P.A.F. comporte l'inscription, les exposés, la documentation, le café et le cocktail.

- Pour les membres de l'A.S.B.L. VC-CS : 60,50 € TVAC
- Pour les non-membres de l'A.S.B.L. VC-CS : 145,20 € TVAC

Cette P.A.F. est à verser sur le compte bancaire de VC-CS : 210-0878300-17 avec la mention « Post-formation VC-CS du 13/5/2009 + NOM »

Envoi du bulletin d'inscription par fax au 04/342.05.07 ou par mail : eric.paquay@skynet.be

Limite des inscriptions : **le 11 mai 2009 au plus tard !**

Une attestation de participation sera délivrée en vue de répondre à l'article 65 septies de l'A.R. C.T.M.

Informations complémentaires auprès de

Eric PAQUAY, tél. 0475/703.651



Bulletin d'inscription

À remplir en lettres majuscules et à faxer au n° 04/342.05.07 pour le lundi 11 mai 2009 au plus tard !

Nom et prénom :

Titre et fonction :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Numéro de membre de l'A.S.B.L. VC-CS :

Adresse de facturation :

Par la présente, je m'inscris à la séance d'information et de post-formation professionnelle organisée par l'A.S.B.L. VC-CS le 13 mai 2009 à l'hôtel BEST WESTERN « Les 3 clés » à GEMBLoux et verse ce jour une P.A.F. d'un montant égal à € sur le compte financier n°210-0878300-17 de VC-CS avec la mention « Post-formation du 13/5/2009 + NOM ».

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription mentionnées ci-dessous.

Date : Signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Envoi du présent bulletin d'inscription par fax au n°04/342.05.07 **pour le 11 mai 2009 au plus tard**.
- Pour toute inscription, le droit d'inscription est dû. Il est payable **avant la formation** par virement au n° de compte 210-0878300-17 de VCCS.
- Seules les inscriptions annulées par écrit par fax au n 04/342.05.07 au minimum 5 jours ouvrables avant le début de la formation seront remboursées. Aucun remboursement du droit d'inscription ne sera accepté en cas d'absence à tout ou partie de la formation. Une personne inscrite peut toujours se faire remplacer par une autre personne.
- Les organisateurs se réservent le droit d'apporter au présent programme toute modification qui s'avérerait nécessaire ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant ou pour toute autre cause. En cas d'annulation, il sera convenu avec les personnes inscrites soit du report de l'inscription à une date ultérieure soit du remboursement des droits d'inscription déjà payés.



- Seules les conditions d'inscription ci-dessus sont d'application. Les conditions générales ou particulières de la personne qui s'inscrit ne sont pas d'application.



Plan d'accès à l'hôtel BEST WESTERN « Les 3 clés » à Gembloux, 17 chaussée de Namur

Accès

A deux pas des axes autoroutiers et au centre de la Belgique, l'hôtel Best Western " **Les 3 Clés** " de Gembloux, vous accueille dans un cadre moderne, près du centre ville et en bordure de la réserve naturelle de l'Escaille où vous attendent de magnifiques promenades.

En venant de Bruxelles (40 Km) ou du Luxembourg (180 Km)

- Autoroute E411, sortie n°11 (Gembloux-Thorembais)
- Sur la Nationale 29, prendre la direction Gembloux
- Faire environ 3 km à 5 km en traversant bois, campagnes et puis zoning industriel
- Passer un feu du zoning industriel
- Avant le rond point, l'Hôtel se trouve directement sur votre gauche

En venant de Namur (18 Km)

- Nationale 4 (direction Gembloux)
- Passer les 2 feux de l'entité gembloutoise
- Avant le rond point, l'Hôtel se situe directement sur votre droite (à l'intersection entre la N29 et N4)

En venant de Mons (90 Km) et de Liège (80 Km)

- Autoroute E42- sortie n° 12 (Gembloux)
- Nationale 4 (direction Gembloux)
- Passer les 2 feux de l'entité gembloutoise
- Avant le rond point, l'Hôtel se situe directement sur votre droite (à l'intersection entre la N29 et N4)

En venant de Charleroi (18 km)

- Nationale 29 (direction Gembloux)
- A Gembloux, passer sous le tunnel du chemin de fer
- Au rond point, l'Hôtel est en face (2^{ème} à droite dans le rond point)

